



CRYPTOLOCKAGE

Ne laissez pas la porte ouverte aux hackers

Lors des attaques informatiques par cryptolockage (ou ransomware), le hacker cherche à s'introduire dans le système de votre entreprise en effectuant des **tests de pénétration**. Une fois les vulnérabilités techniques et humaines de votre système identifiées, il a toute liberté de **déployer un logiciel malveillant** qui va **chiffrer toutes les données** de l'entreprise.

Le hacker vous demandera de **payer une rançon** pour obtenir la **clé de déchiffrement** voire pour ne pas **diffuser les données** qu'il a également exfiltrées.



Budget sécurité
informatique

Budget sécurité
informatique
après incident

Mode opératoire

Vulnérabilités de configuration

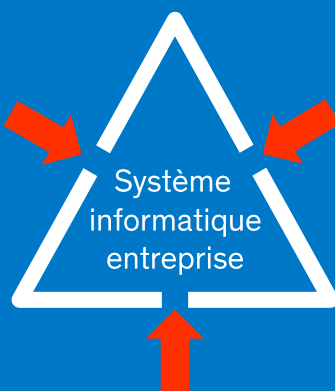


Des failles de sécurité sont laissées involontairement lors de la conception de l'infrastructure du système.
Comme si vous laissiez en permanence des portes ouvertes dans votre maison.

Vulnérabilités logicielles



Aucun programme n'est parfait, il existe des failles de sécurité qui ne peuvent parfois être corrigées qu'avec des mises à jour.
Comme si vous ne répariez pas une fenêtre brisée de votre maison.



Vulnérabilités humaines

Le hacker récupère les données d'accès personnelles d'un employé en envoyant des emails de phishing ou pénètre dans le système en envoyant un email compromis contenant un malware.
Comme si vous donniez la clé de votre maison à des inconnus.

Comment se prémunir

- Maintenez à jour tous vos systèmes d'exploitation, logiciels et antivirus.
- Sauvegardez régulièrement les données sur un système externe et déconnectez-le au terme de la sauvegarde. Compartimentez le réseau, les droits d'accès, etc.
- Ne conservez aucune donnée d'accès en clair sur le système de l'entreprise.
- Mandatez une entreprise pour auditer la sécurité de votre infrastructure informatique périodiquement.
- Formez régulièrement votre personnel.

Vous êtes victime

- Si l'attaque est en cours, isolez les machines infectées du réseau interne et déconnectez Internet.
- Si votre système est déjà bloqué, ne payez pas et annoncez-vous à la police.
- Essayez de restaurer les données à l'aide de votre service informatique et/ou d'une société spécialisée.
- Collectez les traces numériques puis déposez une plainte pénale auprès de la police.

CONTACT

www.votrepolice.ch

021 644 44 44

